

Référence de l'annonce : DMNTT-CDD-2019-03

Poste ouvert aux personnes en situation de handicap

POSTE

Poste	Epidémiologiste - chargé d'études scientifiques (f/h)
Catégorie d'emploi	2
Emploi repère	Chargé d'études scientifiques en santé publique (f/h)
Type de contrat	CDD de 12 mois de droit public à plein temps. Détachement fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière possible.
Rémunération	Selon l'expérience et le niveau de formation par référence aux grilles indiciaires des agences sanitaires, en application du décret n° 2003-224 du 7 mars 2003, ou selon statut particulier si fonctionnaire.
Prise de fonction	Dès que possible
Renseignements	Sur le poste : Nathalie Beltzer, Responsable de l'unité Pathologies, Populations et Traumatismes à la Direction des maladies non transmissibles et des traumatismes - tél : 01 55 12 53 02 Sur le recrutement : Marie-Christine Morel, Chargée du recrutement et de la mobilité interne à la DRH – tél : 01 41 79 68 28

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Adresse	Le siège de l'agence est situé à Saint-Maurice (94). L'agence dispose d'implantations régionales auprès des agences régionales de la santé. Localisation du poste : Site de Saint-Maurice (siège) : 12 rue du Val d'Osne à Saint-Maurice (94)
----------------	---

PRESENTATION DE L'AGENCE

Santé publique France est l'agence nationale de santé publique française. Etablissement public de l'Etat sous tutelle du ministre chargé de la santé créé par l'ordonnance 2016-246 du 15 avril 2016, elle intervient au service de la santé des populations. Agence scientifique et d'expertise du champ sanitaire, elle a pour missions :

- 1° L'observation épidémiologique et la surveillance de l'état de santé des populations ;
- 2° La veille sur les risques sanitaires menaçant les populations ;
- 3° La promotion de la santé et la réduction des risques pour la santé ;
- 4° Le développement de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- 5° La préparation et la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires ;
- 6° Le lancement de l'alerte sanitaire.

L'agence est organisée autour de directions scientifiques et transversales et de directions assurant le support et le soutien à l'activité. Son programme de travail, arrêté par son Conseil d'administration, s'articule autour de cinq axes prioritaires : les déterminants de santé, les populations, les pathologies, les interventions et les territoires, et les infrastructures.

AFFECTATION

Direction des maladies non transmissibles et des traumatismes (DMNTT)

La Direction des maladies non transmissibles et des traumatismes assure la surveillance épidémiologique des maladies non transmissibles et des traumatismes, de leurs principaux déterminants ainsi que de leurs complications. Ses missions contribuent à plusieurs plans nationaux et s'inscrivent dans les priorités de la Stratégie Nationale de Santé et la stratégie de santé outre-mer. En 2015, dans le monde, on estime que les maladies non transmissibles sont responsables de 71% de la mortalité prématurée. En France les maladies non transmissibles représentent le fardeau de santé publique le plus lourd en termes de morbidité et de mortalité.

Les objectifs de la direction sont :

- d'objectiver la situation épidémiologique et d'avoir une meilleure compréhension du lien entre les facteurs de risque/déterminants/expositions aux milieux de vie et la survenue des pathologies ;
- de mieux répondre à la demande croissante d'indicateurs utiles au pilotage et à l'évaluation des politiques publiques nationales, régionales et locales, ainsi qu'à une meilleure prise en compte des inégalités sociales et territoriales, visant à réduire le fardeau ;
- de mettre en cohérence ces indicateurs avec les interventions en prévention et promotion de la santé ; et le besoin défini au niveau des réseaux européens et internationaux ;
- de maintenir des collaborations avec les équipes de recherche pour le développement de la connaissance.

A cette fin, la DMNTT exploite notamment les bases de données médico-administratives existantes, les données issues des registres et les données de mortalité. La direction collabore à la conception et à l'exploitation d'enquêtes nationales de santé et réalise des enquêtes thématiques. Elle s'appuie sur des réseaux de partenaires avec lesquels elle met en place des projets. La réalisation de ces objectifs repose également sur les synergies importantes avec les autres directions de Santé publique France, notamment en matière de surveillance avec la direction santé travail (DST), la direction santé environnement (DSE), la direction des régions (DiRe) et également la direction d'appui au traitement et à l'analyse (DATA). Les interfaces avec la direction de la prévention et promotion de la santé (DPPS) sont également importantes, notamment sur les principaux déterminants des maladies non transmissibles (tabac, alcool, nutrition et activité physique).

La DMNTT comprend 46 agents. Elle est organisée en 3 unités : une unité cancer, une unité cardio-métabolique et une unité pathologies, populations et traumatismes. Cette unité compte une quinzaine d'agents et un responsable. Ses activités couvrent le champ de la périnatalité - petite enfance et les personnes âgées ; les maladies neurodégénératives, la santé mentale et les traumatismes. Le programme de surveillance en santé périnatale et petite enfance couvre un vaste champ qui inclut la surveillance des facteurs de risque ou protecteurs durant la grossesse et la petite enfance (tabagisme maternel, consommation d'alcool, allaitement...), des indicateurs de morbidité et mortalité maternelle ainsi que fœtale, néonatale et de l'enfant. Au sein de ce périmètre, le programme assure notamment la surveillance nationale des anomalies congénitales en collaborant étroitement avec les 6 registres d'anomalies congénitales. Il développe en parallèle des travaux qui lui sont propres sur les données du Système National des Données de Santé (SNDS) en complément de la surveillance réalisée par les registres.

DESCRIPTION DU POSTE

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur de neutre.

Missions

Sous la direction de la responsable de l'unité Pathologies, Populations et Traumatismes et rattaché au programme de surveillance de la santé périnatale, le chargé d'études scientifiques participera à la réponse à une saisine sur les agénésies transverses des membres.

Activités

Dans ce cadre et de manière opérationnelle la personne recrutée sera en charge de :

- la validation des algorithmes d'identification des cas d'anomalies congénitales dans le SNDS en collaboration avec la DATA
- finaliser la revue bibliographique sur l'épidémiologie des réductions de membres

En fonction des besoins de Santé publique, il participera à toute activité entrant dans les missions de l'Agence et dans le champ de ses compétences si cela s'avère nécessaire, en situation d'urgence, de crise ou de nécessité de service.

L'agent pourra être amené à participer à d'autres projets en tant que de besoin.

PROFIL RECHERCHE

Diplôme/Niveau : Master 2 (bac +5) en santé publique ou épidémiologie et 5 ans d'expérience minimum

Expérience : Expérience dans l'épidémiologie de la santé périnatale
Expérience d'analyse des données du Sniiram/SNDS

Aptitudes et Compétences

- Capacité à comprendre les enjeux de santé publique dans le domaine de la surveillance des anomalies congénitales
- Aptitude au travail en équipe (communication, échanges, partages,...)
- Rigueur scientifique
- Maîtrise des logiciels de base de données (Dbase, Access, ...) et d'analyse statistique notamment SAS, STATA
- Sens de l'organisation
- Capacité d'analyse et de synthèse (essentielle pour la revue de la littérature)
- Maîtrise des logiciels de bureautique (Word, Excel, Power-Point, Outlook) et statistiques (SAS, STATA...)
- Capacités rédactionnelles en français et en anglais, et de communication orale en français et en anglais
- Autonomie
- Esprit d'analyse

POUR POSTULER

Adresser les candidatures (lettre de motivation + cv) en indiquant la référence de l'annonce par courriel :

recrut@santepubliquefrance.fr